



SOCIÉTÉ
FRANÇAISE
DES URBANISTES

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES URBANISTES

Fondée en 1911, la Société Française des Urbanistes (SFU) est une association indépendante, composée d'urbanistes professionnels de toutes origines et de tout statut d'exercice, admis sur critères, pour leur contribution à la réflexion et à l'action dans l'organisation des villes et des territoires, pour un mieux être des femmes et des hommes qui y vivent et y résident.

La S.F.U. est l'organisation nationale française d'urbanistes du Conseil Européen des Urbanistes – CEU/ECTP.

La S.F.U. est Membre Fondateur de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes – OPQU.

La S.F.U. est Membre Fondateur de la Confédération du Conseil Français des Urbanistes – CFDU.

La S.F.U. est Membre Fondateur de l'Association Internationale des Urbanistes – AIU/ISOCARP.

« Aujourd'hui, on considère que l'urbanisme procède de l'ensemble des activités humaines, du moment qu'elles s'articulent, dans le temps, avec les territoires. »

CYCLE DE FORMATION SFU

«Mettre en oeuvre le développement durable au quotidien»

C'est par ces mots, que le Conseil Européen des Urbanistes a introduit le « Guide pratique pour un aménagement urbain durable », guide à destination des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme.

Et le propos se poursuit ainsi :

« Bien que les connaissances sur le développement durable et l'adhésion à ses objectifs se soient largement répandues, beaucoup de professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme rencontrent des difficultés dans leur exercice quotidien. La plupart d'entre eux semblent convaincus qu'un aménagement urbain « durable » est nécessaire, mais il y a un pas entre les bonnes intentions et les pratiques »

Quelques années après, ce texte garde toujours autant de pertinence, et pour les professionnels de l'urbanisme que nous sommes, que nous soyons chargés de la rédaction des documents d'urbanisme ou de la conception d'aménagements urbains, si nous sommes totalement convaincus de la nécessité d'initier ou de mettre en oeuvre une pratique « urbaine durable », il est encore difficile de faire la part des choses et de mettre en oeuvre les bonnes pratiques face aux bonnes intentions.

C'est la raison pour laquelle, la Société Française des Urbanistes a décidé de mettre en oeuvre un cycle de formation sur les différents chapitres du guide au cours des deux années qui viennent.

Seront ainsi analysés sur les aspects juridiques et pratiques, avec des exemples de réalisation à l'appui les points suivants :

L'eau - L'air et le bruit - Les sols -

La nature et l'écologie - L'énergie -

- Les déchets -

Le patrimoine et le renouvellement urbain -

- Les risques et la sécurité -

- La vie sociale -

LE PREMIER STAGE DE FORMATION aura lieu les 31 janvier et 1er Février 2008, sur le thème de l'eau

(Siège de la SFU, 26 rue de l'Echiquier Paris 10ème),
Métro : «Bonne Nouvelle» «Strasbourg Saint Denis»

Cette formation a pour ambition d'apporter aux professionnels de l'urbanisme la culture nécessaire afin de bien prendre en compte la problématique de l'eau dans les études d'urbanisme que ce soit pour la rédaction des documents d'urbanisme ou l'aménagement urbain.

SFU : 26, rue de l'Echiquier 75 010 PARIS F – Tél : 00 33 (0)1 45 39 69 53

Courriel : sfu@urbanistes.com - Site Internet : <http://www.urbanistes.com/>

SIRET n° : 775 657 653 000 58 - N° inscription TVA en cours

Déclaration d'activité de formation Préfecture IDF n° 11754130475 - Code Banque : 30004 n° compte : 01478 00000562483

Programme du stage

1ère journée

10 heures – 12 heures 30

Les aspects techniques et paysagers de l'eau pluviale dans les aménagements urbains

Après le rappel des techniques traditionnelles du « tout tuyau », seront présentées les méthodes alternatives de recueil, du transport et des divers modes d'infiltration des eaux pluviales.

Cours animé par Michel BENAR, dirigeant du bureau d'étude INFRA SERVICE qui met en oeuvre depuis une vingtaine d'année les techniques alternatives dans le recueil et le traitement des eaux pluviales dans les aménagements urbains, Michel BENAR s'est fait le chantre de ces techniques et les présente avec beaucoup de passion et de conviction.

14 heures - 16 heures 30

Les aspects techniques de l'assainissement des eaux usées et l'évolution attendue pour un assainissement durable.

Ce cours a pour objet de faire la présentation de la problématique des eaux usées : leur recueil, leur transport et leur traitement en ce compris les techniques d'épuration par lagunage, afin que les urbanistes, qui ne sont pas à priori des techniciens, puissent avoir une vision complète des problèmes d'assainissement des eaux usées et de leur incidence dans la ville.

2ème journée

10 heures – 12 heures 30

La compatibilité des documents d'urbanisme avec le SDAGE et le SAGE

La loi du 21 avril 2004 a rendu obligatoire la compatibilité des documents d'urbanisme avec les SAGE et les SDAGE. A partir d'une analyse faite sur la Région Nord - Pas de Calais, une méthode et un listing détaillé précise quels sont les documents et les articles concernés par cette mise en compatibilité. La question sera présentée par Denis LEROUX, chargé de mission à la DDE du Nord sur les milieux naturels qui a assuré durant plus de 10 ans la police de l'eau dans le département du Nord.

14 heures - 16 heures

Questions et réponses sur les aspects pratiques du thème

Y seront notamment abordés le problème de la récupération des eaux de pluie, les limites d'usages des techniques alternatives, le point sur les textes récents et la mise en oeuvre de la politique de l'eau ainsi que les questions qui seront posées par les stagiaires.

SFU : 26, rue de l'Echiquier 75 010 PARIS F – Tél : 00 33 (0)1 45 39 69 53

Courriel : sfu@urbanistes.com - Site Internet : <http://www.urbanistes.com/>

SIRET n° : 775 657 653 000 58 - N° inscription TVA en cours

Déclaration d'activité de formation Préfecture IDF n° 11754130475 - Code Banque : 30004 n° compte : 01478 00000562483

Aspects pratiques

Bulletin d'inscription

Nom (Mr Mme Mlle).....
Prénom :.....
Fonction..... Société :.....
Adresse de la société :.....
.....
Téléphone :..... Courriel :.....
Mode de règlement :.....

Fait à :
Signature et cachet

*Bulletin à renvoyer avec règlement à l'ordre de la SFU 26, rue de l'Echiquier 75010 PARIS
Possibilité d'inscription en ligne sur le site de la SFU : www.urbanistes.com*

Modalités

Le stage est destiné aux urbanistes désirant avoir une information pratique sur les divers aspects de l'aménagement durable.

Le responsable de la formation est :
André SANDT
Urbaniste OPQU (N°255)
Membre de la SFU
Téléphone : 03 20 35 60 82 Courriel : andre.sandt@wanadoo.fr

Le stage se déroulera au siège de la SFU,
26 rue de l'Echiquier Paris 10ème arrondissement
(Métro : «Bonne Nouvelle» «Strasbourg Saint Denis»).

Le nombre de stagiaire est limité à 20 par cession.
Droit d'agrément : 800 euros hors taxe Réduction de 25% pour les membres de la SFU

*Les frais sont déductibles au titre de la formation continue
Le numéro de formation d'agrément : Préfecture IDF n° 11754130475*

SFU : 26, rue de l'Echiquier 75 010 PARIS F – Tél : 00 33 (0)1 45 39 69 53
Courriel : sfu@urbanistes.com - Site Internet : <http://www.urbanistes.com/>

SIRET n° : 775 657 653 000 58 - N° inscription TVA en cours

Déclaration d'activité de formation Préfecture IDF n° 11754130475 - Code Banque : 30004 n° compte : 01478 00000562483